

**A tous les membres**

Genève, le 31 octobre 2017

### **Conditions 2018 dans le secteur du nettoyage et des services à Genève**

Madame, Monsieur, chers Membres,

Au regard des divers facteurs actuellement en notre possession, et en particulier de la nouvelle CCT 2018 – 2021, le comité de l'AGENS estime que l'augmentation des charges des entreprises actives dans le secteur du nettoyage et des services à Genève s'élèvera au **minimum à 3 % en 2018**.

Vous trouverez ci-joint un spécimen d'une lettre explicative qui pourra vous être utile dans les démarches auprès de vos clients, afin de justifier l'augmentation des charges des entreprises actives dans le secteur du nettoyage et des services à Genève, à compter du 1er janvier 2018.

Il s'agit là d'une projection, compte tenu des éléments actuellement en notre possession, chaque société devant analyser la situation qui est la sienne.

Cette hausse aura un impact direct sur les prix et les tarifs facturés, mais permettra aussi aux entreprises de sauvegarder le niveau de prestations offertes à leur clientèle et d'assurer leur pérennité financière et, par voie de conséquence, des emplois.

Nous vous remercions d'ores et déjà de l'attention que vous porterez à la présente et vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Membres, à l'assurance de notre parfaite considération.

Nicolas Droz

Secrétaire patronal

